

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille**Objet :**Référence :  
2024 / 2 / 7SUBVENTION A  
L'ASSOCIATION  
GYMNASTIQUE LES  
JEUNES  
-  
ANNEE 2024DATE DE CONVOCATION  
26 Mars 2024DATE D'AFFICHAGE  
26 Mars 2024EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL : 23NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 16

VOTANTS : 18

**EXTRAIT DU  
DELIBERATIONS****du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG**

L'an deux mil Vingt Quatre, le Trois Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présent(e)s :** MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAUX Patricia, DUBOIS Laurent, GHESQUIERE Didier, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX Hélène, SCELLIER Fabienne, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

**Absent(e)s excusé(e)s :**

Mme DYRDA Aurélie donne pouvoir de vote à M. BUISSE Jean-Louis  
M. GHESTEM Charles-Edouard donne pouvoir de vote à M. REVEILLON Eric  
Mme SCHIRMER Lucie donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène  
M. DECALONNE Jean-Louis  
M. DELBROUCQ Damien  
M. REVEILLON Eric

**Absent :** M. LLANES David

**A été nommé secrétaire :** M. GHESQUIERE Didier

La commission Finances propose de fixer comme suit le montant de la subvention à accorder à l'association « Gymnastique Les Jeunes » en 2024.

Compte tenu de leur implication dans l'association, Messieurs DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien et REVEILLON Eric quittent la salle et ne prennent pas part au vote.

Subvention association 2024		
65748	GYMNASTIQUE LES JEUNES	1 500,00 €

Après en avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Pascal ZOUTE

Page

Paraphe P 2